

Population et éducation en Algérie

Fodil Issad Faïza
Département de Démographie
Université d'Oran

Introduction

L'éducation semble être un domaine d'étude prioritaire et privilégié pour mesurer le degré de développement économique et social d'un pays. Cette dernière occupe une place importante dans la politique que l'Algérie a mis en place au lendemain de l'indépendance.

Des efforts considérables ont été déployés par l'Algérie dans ce domaine, offrant à tous les enfants en âge d'aller à l'école, la possibilité de s'y inscrire. Désormais l'éducation n'est plus le fait d'une minorité plus ou moins privilégiée, mais est destinée à tous. Actuellement presque tous les enfants de 6 ans sont scolarisés dans le cadre de la démocratisation de l'enseignement par sa gratuité et son obligation pour une durée de 9 ans (primaire et moyen).

Cependant, si sur le plan quantitatif il y a eu développement sensible, sur le plan qualitatif beaucoup reste à faire.

La croissance démographique élevée (même si la tendance dans la dernière décennie est vers la baisse) reste un élément d'explication par moment et par endroit de la présence de 40 à 45 élèves par classe.

La surcharge des classes entraîne une surcharge des programmes pour les enseignants et une réduction des heures de travail pour les élèves, autant de facteurs(en plus de la qualité de l'enseignement) qui se répercutent sur le niveau.

Notons que l'édification du système éducatif algérien, s'est réalisée à un rythme accéléré et ce depuis l'indépendance. Aujourd'hui, il représente un ensemble de sous systèmes complexes et qui sont en perpétuel changement.

Par son ampleur, le système éducatif a eu des effets socio économiques importants sur la société algérienne.

Avec ces changements et ces choix de systèmes, les décideurs politiques étaient-ils conscients du rôle prépondérant de l'éducation

dans le processus de développement économique et social de la nation.

Quel a été le résultat de la démocratisation de l'enseignement au lendemain de l'indépendance sur la phase d'expansion et d'industrialisation que connaîtra le pays pendant la période post indépendance.

Le système éducatif a-t-il répondu à la demande économique en terme de main d'œuvre qualifiée, socle de tout développement industriel, agricole, culturel etc.

Le champ de cette contribution a été limité à l'enseignement fondamental, premier et second cycle.

1- Evolution de la population

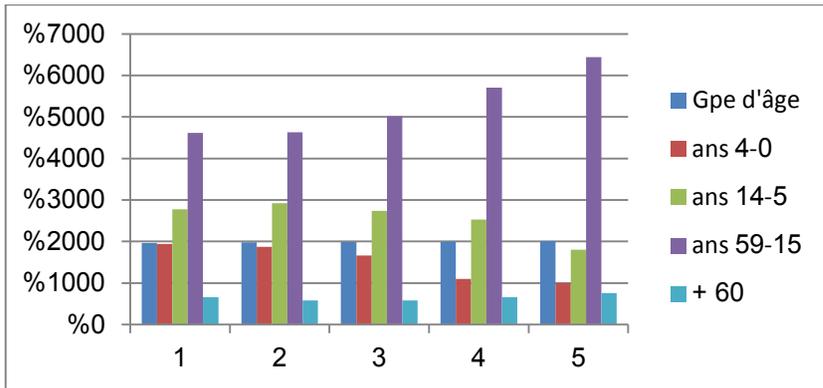
Évaluée à 12 075 255 millions d'habitants au recensement de 1966, la population algérienne est passée à 16 059 724 millions en 1977, 22 878 626 millions en 1987, 29 272 343 millions en 1998 pour atteindre 33 920 000 millions en 2008, soit un taux d'accroissement pour les périodes intercensitaires respectives de 3.2%, 3.0%, 2.2% et 1.6%. Cette croissance de la population observée depuis l'indépendance s'est accélérée provoquant un doublement de la population en vingt ans (12 millions en 1966 à 23 millions en 1987). Toutefois cette accélération semble se ralentir lors des recensements de 1998 et de 2008.

1.1- Structure par âge

Tableau n° 1 : Evolution de la structure par âge de 1966 à 2008

Groupes d'âges	1966 %	1977 7 %	1987 7 %	1998 8 %	2008 8 %
0 - 4	19,4	18	16	11	10
5- 14	27,8	29	27	25	18
15- 59	46,2	46	50	57	64
60 et +	06,6	05	05	06	07
Total	100	10	10	10	10

Graph 1 : Evolution de la structure par âge de la population algérienne



La structure par âge permet de mesurer l'importance relative de la population scolarisable qui est la base de toute politique de scolarisation.

La classe d'âge juvénile (0-4 ans) occupe une place non négligeable dans la pyramide des âges du moins jusqu'en 1987 où elle représente plus de 15%. Notons que cette catégorie caractérise la base de la pyramide des âges de la population algérienne en décroissance constante ; elle ne représente que 10% de la population en 2008.

La catégorie des 5-14 ans, qui représente la population scolarisable, suit une évolution stable (autour de 28%) jusqu'en 1987. A partir de 1998, la proportion diminue pour atteindre son seuil le plus bas en 2008 (18 %). Cette diminution est le résultat de la baisse de la fécondité en Algérie observée à partir des années 80. Notons que l'importance relative de la population scolarisable implique que le développement de la scolarisation ne peut être satisfait qu'au prix d'un effort encore important.

Cependant le ralentissement démographique observé à partir de 1980 devrait permettre de consacrer à l'avenir d'avantage de moyens pour renforcer la qualité de l'éducation.

A l'inverse la population âgée de 15-59 ans a connu un accroissement assez conséquent passant de 46,2% en 1966 à 64,4% en 2008, soit une augmentation de 18,2 points.

2- Présentation et analyse du système éducatif algérien

Le droit à l'éducation a été au lendemain de l'indépendance un objectif fondamental que les pouvoirs publics s'efforcent de réaliser.

Ainsi, au lendemain de l'indépendance et ce jusqu'en 1976, la politique de l'éducation a instauré l'obligation scolaire pour tous les enfants âgés de 6 à 14 ans. L'objectif visé était d'assurer l'éducation primaire pour tous les enfants en âge de scolarisation sans distinction de sexe et dans toutes les régions du pays.

Le système éducatif était organisé en trois paliers : le primaire avec six années d'enseignement, le moyen avec quatre années d'enseignement et le secondaire avec trois années d'enseignement.

En 1976, l'ordonnance du 16 avril portant organisation de l'éducation et de la formation remet en cause l'ancien système éducatif, lui trouvant des limites. Avec cette ordonnance, il s'agissait selon les pouvoirs publics de consolider les objectifs visant à donner un caractère national à l'enseignement et confirmer la gratuité de l'enseignement et l'obligation scolaire. Il s'agissait en fait d'une révolution dans l'éducation d'un point de vue quantitatif plus que qualitatif.

Ainsi, à partir de 1980, l'école fondamentale polytechnique est venue se substituer à l'école primaire en vigueur depuis l'indépendance.

On reprochait à l'ancien système le fait qu'il n'était pas adapté à la société algérienne qui l'aurait héritée du système colonial, où l'aspect littéraire dominait dans l'enseignement. Ce qui ne pouvait plus correspondre à la réalité nationale qui voulait une orientation du système surtout vers l'option scientifique et technologique.

L'école fondamentale répondrait mieux selon les responsables du Ministère de l'éducation aux aspirations de la masse populaire et au principe de la démocratisation de l'enseignement.

Le nouveau cursus scolaire de neuf ans devrait se dérouler sans obstacles au long des trois cycles de trois années chacun :

*cycle de base de 6 à 9 ans (1er cycle qui va de la 1^{ère} année à la 3^{ème} année)

*cycle d'éveil de 9 à 12 ans (2^{ème} cycle qui va de la 4^{ème} année à la 6^{ème})

*cycle terminal et d'orientation de 12 à 15 ans (3^{ème} cycle qui va de la 7^{ème} année à la 9^{ème} année) et représente la fin de la scolarité dans l'enseignement fondamental qui est sanctionnée par un brevet d'enseignement fondamental.

Malgré quelques progrès (quantitatifs) accomplis, des difficultés importantes d'ordre qualitatives subsistent. Pour cette raison, de

nouvelles réformes du secteur éducatif ont été mises en place à partir de l'année 2003.

La réforme se fixe quatre objectifs fondamentaux :

1. Améliorer la qualité de l'enseignement, notamment pour l'instruction des langues.
2. Rénover les programmes scolaires.
3. Réorganiser les cycles d'enseignement.
4. Renforcer l'enseignement supérieur.

La nouvelle réforme se compose de :

–L'éducation préscolaire : est destinée aux enfants âgés de 4 à 6 ans, elle les prépare à l'accès à l'enseignement de base. Elle est dispensée dans les écoles préparatoires, des jardins d'enfants et des classes enfantines.

–L'enseignement de base : l'enseignement de base d'une durée de neuf années de scolarité. Cinq ans dans le primaire et quatre ans dans le moyen. L'enseignement de base est dispensé dans des écoles primaires et collèges de l'enseignement moyen. L'objectif de l'enseignement primaire est de développer toutes les capacités de l'enfant en lui apportant les éléments et les instruments fondamentaux du savoir : expression orale et écrite, lecture et mathématiques.

La fin de la scolarité dans l'enseignement de base est sanctionnée par un examen final ouvrant droit à l'obtention d'un diplôme appelé : "brevet d'enseignement de base".

La durée officielle de l'année scolaire est de 36 semaines pour tous les cycles, soit 216 jours.

En dépit des résultats encourageants et d'une volonté politique forte de faire aboutir la réforme, les progrès demeurent néanmoins limités.

3- Croissance globale des effectifs scolarisés

Les effectifs de la population scolarisée ont évolué progressivement en chiffres absolus durant la période 1980 à 2004. Néanmoins, la différence selon le sexe persiste.

En effet, le sexe masculin continue à préserver sa dominance quelque soit l'année scolaire. Cependant, l'écart entre les deux sexes se rétrécit plus on avance dans le temps.

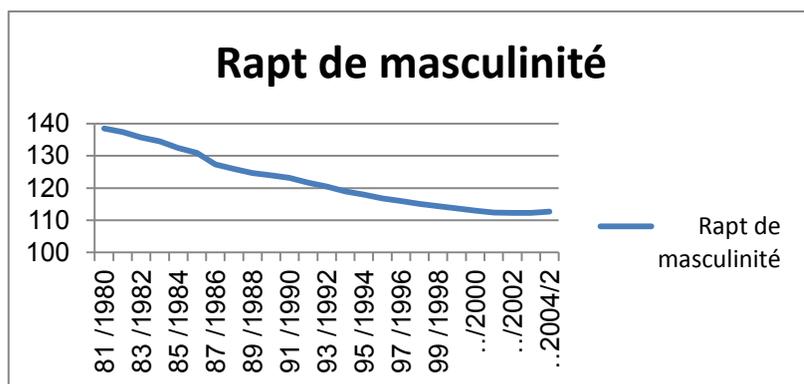
Le rapport de masculinité permet de mieux saisir cette disparité.

Le rapport de masculinité tend généralement vers la baisse. L'écart se réduit entre la scolarité des filles et celle des garçons. De l'ordre de 138,5 % en 1980/ 81, il décline à 112,7% en 2004/ 2005, soit un gain de 25,8 pourcent.

Cependant, malgré la baisse sensible de ce rapport, il reste que cet indice traduit encore l'inégale scolarisation selon le sexe dans l'enseignement du 1^{er} et 2^{ème} cycle du fondamental. La sous scolarisation des filles est apparente surtout dans certaines régions et villes rurales où les traditions sont fortement ancrées.

En définitive, on peut remarquer que si l'évolution des effectifs féminins paraît plus importante c'est essentiellement à cause d'une situation de départ bien retardataire. La généralisation de la scolarisation à partir de 1976 date à laquelle une réforme de l'enseignement a été mise en œuvre en rendant l'école obligatoire et gratuite, sa démocratisation et la prise de conscience des parents de l'importance des études, ont permis l'accession à l'école d'un nombre considérable de filles.

Graphe n°2 : Evolution du rapport de masculinité en Algérie de 1980/81 à 2004/2005

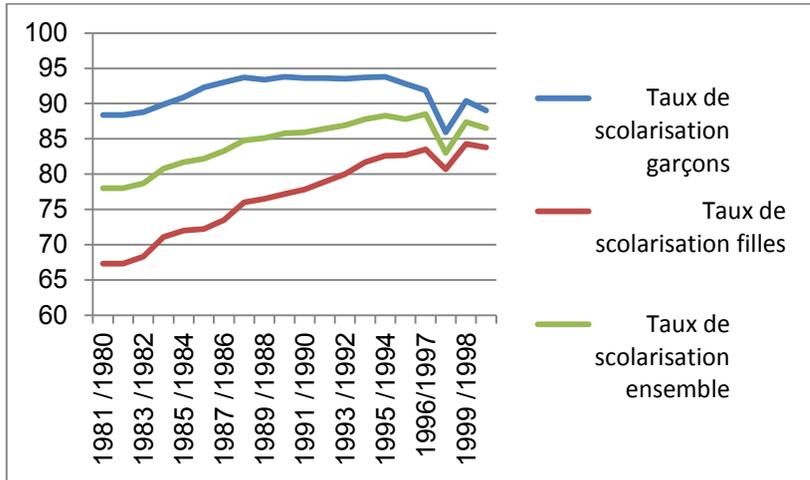


4- Le taux de scolarisation

On ne peut parler d'une expansion réelle de la scolarisation en se basant uniquement sur les effectifs scolarisés, celle-ci reste assez globale

Pour avoir l'intensité de la scolarisation plus ou moins exacte à un instant donné, on fait appel au taux de scolarisation.

Graphes n° 3 : Evolution du taux de scolarisation par sexe de 1980/81 à 1999/2000



L'examen de l'évolution du taux de scolarisation (tableau n°5 en annexe) permet de saisir la tendance vers la hausse de l'indice de 1980/ 81 à 1999/ 2000, respectivement de 78,0 % à 86,5 % soit un gain de 8,5 pourcent en dix neuf ans, bien que de légères fluctuations sont intervenues entre ces deux dates extrêmes.

Les taux de scolarisation selon le sexe, laissent apparaître une quasi-supériorité de l'indice pour le sexe masculin. Ce dernier est constamment supérieur à celui des filles. Le taux de scolarisation en 1980/ 81 était de 88,4% pour les garçons alors qu'il n'était que de 67,3% pour les filles, soit un écart de 21,1 pourcent.

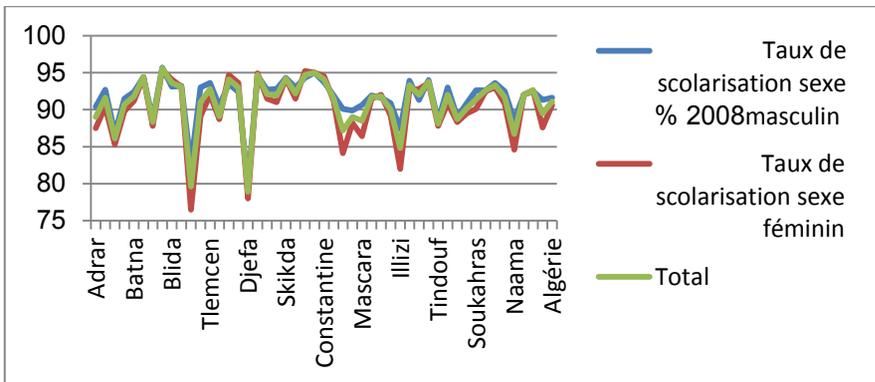
Cependant, cet écart tend à rétrécir au fur et à mesure qu'on avance dans le temps. Le taux en 1999/ 2000 est de 89,0% pour les garçons et 83,8% pour les filles, soit un écart de 5,2 points seulement. Ce gain est dû essentiellement à l'évolution du taux de scolarisation des filles, qui en dix neuf ans, a gagné 16,5 points.

5- Scolarisation et urbanisation en Algérie

Malgré la croissance des effectifs et l'amélioration globale du taux de scolarisation, ces progrès ne doivent néanmoins pas cacher les disparités régionales qui existent entre le secteur urbain et le secteur rural. Ainsi, malgré le développement massif qu'a connu la scolarisation, il n'en reste pas moins que ce développement s'est fait de manière inégale selon les sexes et les wilayas.

Il faut souligner que l'école n'existait pratiquement pas au lendemain de l'indépendance en milieu rural et que la scolarisation est difficile à mener dans un milieu caractérisé par un habitat très dispersé. C'est dans ce milieu qu'on observe la plus grande résistance à la scolarisation des filles, dans le grand sud et dans des hautes plaines steppiques.

Graphique n°4 : Taux de scolarisation par sexe et par wilaya en 2008

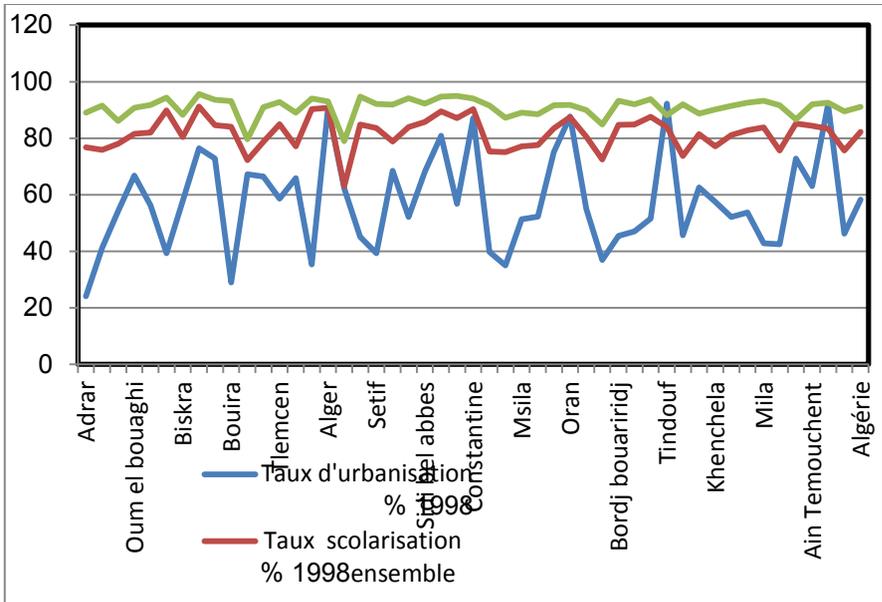


Malgré l'accroissement du taux de scolarisation dans toutes les wilayas, il reste que la répartition, à travers celle-ci est loin d'être uniforme, elle fait ressortir des écarts importants entre les wilayas, ce qui dénote par là-même, les disparités manifestes résultant de facteurs nombreux et diversifiés (tableau n°6 en annexe).

La différence entre les sexes montre des inégalités selon les wilayas. L'écart entre la Scolarisation féminine et la scolarisation masculine est insignifiant dans les wilayas ayant les taux de scolarisation les plus élevés tel que Béchar le taux est de 95,7% pour les garçons et 95,4% pour les filles soit 0,3 points de différences. A Guelma le taux de scolarisation est le même pour les deux sexes 95%. En revanche à Tizi

Ouzou et Alger le taux est à l'avantage des filles avec 94,7% et 93,6% pour les filles et 93,5% et 92,4% pour les garçons

Graphe n°5: Taux d'urbanisation 1998 et taux de scolarisation en Algérie 1998 et 2008



D'une manière générale, le degré d'urbanisation des wilayas influence sur le taux de scolarisation quant à sa progression.

Les wilayas les plus urbanisées enregistrent des taux de scolarisation élevés: Tindouf 88,1%, Ghardaïa 92,6%, Alger 93,0%, Constantine 94,1%, Oran 91,8%, Annaba 94,7%.

Ces wilayas qui totalisent des taux élevés de scolarisation, exception de Tindouf, ont une importante population et ont un héritage infrastructurel scolaire conséquent.

Notons que certaines wilayas à taux d'urbanisation ne dépassant pas les 50%, enregistrent des taux de scolarisation élevés ; le cas de Tizi-Ouzou 94,1%, Béjaïa 94,4%, Bouira 93,1%, Jijel 94,7%, Setif 92,1%.

D'autres wilayas moins urbanisées enregistrent des taux de scolarisation bas. A l'exception du chef lieu où le taux d'urbanisation est très accentué et qui se fait aux dépens de zones éparses remettant ainsi

en cause les équipements mis en place, la scolarisation de la population de ces zones (éparses), et créant un déséquilibre entre l'infrastructure existante et la répartition de la population dans ces wilayas; le cas de Adrar, Chlef, Tamanrasset, Tiaret, Djelfa, Mostaganem, Msila, Mascara, Illizi, Naama et Relizane.

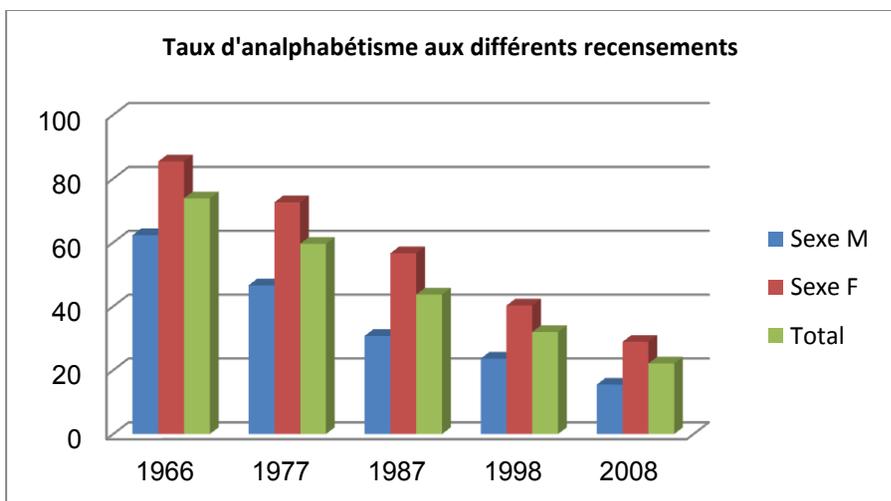
Ainsi malgré les efforts considérables, déployés par l'Etat algérien pour atténuer les disparités régionales notamment par des programmes spéciaux pour les wilayas les moins urbanisées, action qui a été inscrite aux titres des différents plans de développement il n'en reste pas moins que les inégalités subsistent, et que beaucoup reste encore à faire pour remédier à cette situation, notamment par la réalisation des infrastructures scolaires dans les wilayas à faibles urbanisation et par le taux de couverture de l'encadrement.

6- Le taux d'analphabétisme

L'analphabétisme est en net recul depuis le recensement de 1966 de sorte que le taux d'analphabétisme a enregistré une régression importante jusqu'au dernier recensement de 2008. le gain dans ce domaine s'élève à 52,5 points, durant cette période.

L'analphabétisme touche beaucoup plus les femmes pour lesquelles le taux enregistré en 2008 est de 28,9% soit presque deux fois la valeur du taux des hommes qui est égal à 15,5%.

Graphes n°6: Taux d'analphabétisme aux différents recensements



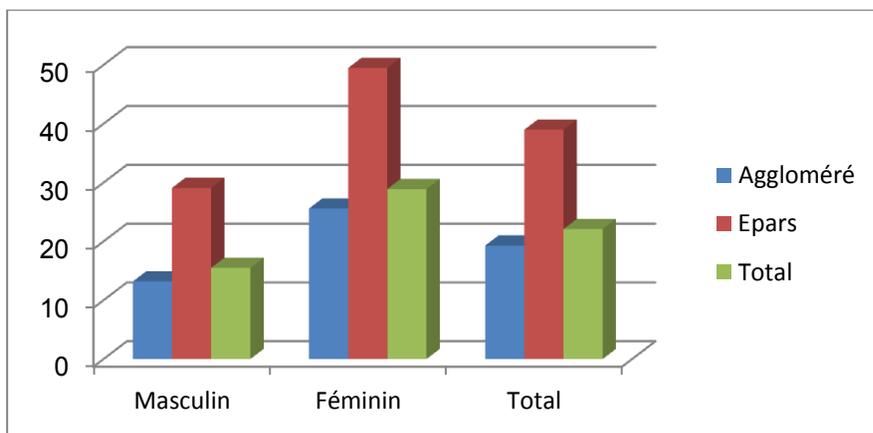
Aux inégalités liées au sexe s'ajoutent celles relatives au lieu de résidence. Ainsi il y a plus d'analphabètes dans les agglomérations secondaires 25% ou dans les zones éparses (39%) que dans les agglomérations chef-lieu de wilaya (17,9%).

De la même manière, la différence est encore importante entre les grandes régions, le taux d'analphabétisme est estimé à 34,5% dans la région de Djelfa comme valeur maximale et 11,2% dans la région d'Alger comme valeur minimale.

Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le lieu de résidence 2008

Lieu de résidence	Masculin	Féminin	Total
Agglomérée	13,2	25,6	19,3
Epars	29,1	49,5	39
Total	15,5	28,9	22,1

Graphique n°7 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe le lieu de résidence 2008



La population analphabète représente 22,1 % de l'ensemble de la population résidente âgée de 10 ans et plus.

La plus forte proportion d'analphabètes est observée chez les femmes ; 28,9 %, il est de 15,5 % chez les hommes soit un écart de 13 points.

Selon le milieu de résidence, les personnes vivants en zone éparse et particulièrement les femmes sont celles qui enregistrent les plus fort taux d’analphabétisme, 49,5 %, plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale et plus de trois fois supérieur au taux observé chez les hommes en milieu aggloméré.

Par ailleurs, la proportion des analphabètes femmes passe presque du simple au double de la zone éparse au milieu aggloméré.

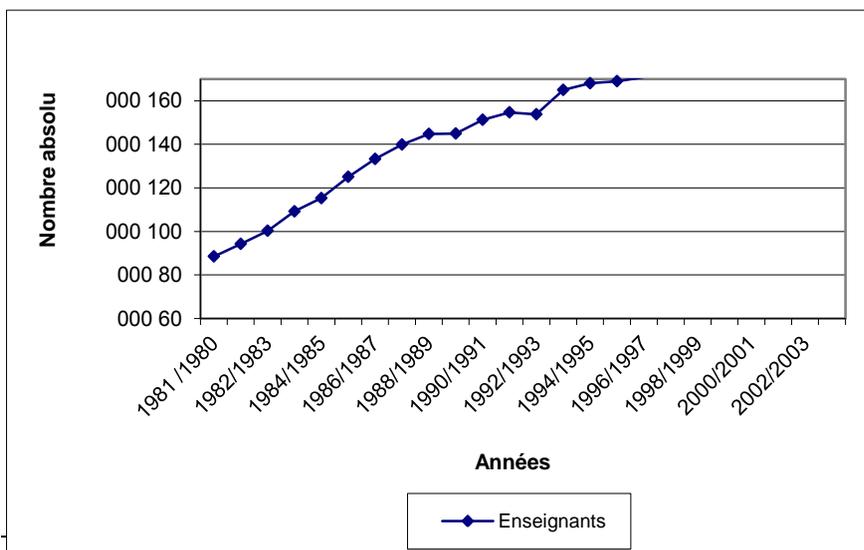
Ainsi, malgré les efforts soutenus intensément depuis l’indépendance à travers toute l’étendue du territoire national et une amélioration nette de la scolarisation, l’analphabétisme concerne encore une bonne partie de la population et des écarts importants sont enregistrés entre les différentes wilayas.

7- Evolution du corps enseignant

Une évolution progressive des enseignants est constatée durant la toute la période étudiée (tableau n°8, en annexe) . En effet, en chiffres absolus les enseignants sont passés de 88.48 en 1980/81 à 174.77 en 2003/2004 soit le double durant vingt quatre ans.

Le rapport élève/enseignant accuse une baisse régulière au cours des années scolaires : de 35.25 en 1980/81 il passe à 27.31 en 2003/2004 soit un gain de 7.94 points, même si de légères fluctuations sont intervenues entre les deux dates extrêmes.

Graphe n°8 : Evolution du corps enseignant de 1980/81 à 2003/2004



8- Evolution de l'infrastructure scolaire

Malgré les efforts consentis dans le domaine de la construction des infrastructures scolaires, ces dernières restent en deçà des besoins réels.

A la lumière du tableau n°9 (annexé), on remarque une nette évolution des salles de classes durant la période étudiée, puisque de 56.160 en 1980/81 elles passent à 127.574 classes en 2003/2004. Le rapport élèves / salles de classes illustre bien cette tendance à la baisse, de 55.54 élèves par classe en 1980/81, le rapport tombe à 37.41 en 2003/2004 soit un gain de 18.13 points en l'espace de vingt trois ans.

Malgré la baisse constatée durant les vingt quatre années, le nombre d'élèves par classes reste assez élevé. Le déficit à combler en places pédagogiques et d'infrastructures scolaires est encore important.

Conclusion

Malgré la politique de démocratisation de l'enseignement, le taux de scolarisation est loin d'atteindre les 100% pour les deux sexes. Même si une certaine amélioration du taux de scolarisation est constatée durant la période étudiée.

En effet, les taux de scolarisation bien que ne touchant pas la totalité de la population en âge scolaire, ont augmenté de façon importante de 1980 à 1999 (taux en 1980 78.0%, 1999 86.5%) au recensement de 2008 il a atteint 91,1%.

Par ailleurs, ces taux traduisent des disparités régionales. Notons que les taux les plus forts sont observés aussi bien dans les wilayas les plus urbanisées que dans les wilayas les moins urbanisées.

Les taux les plus bas touchent les wilayas les moins urbanisées, à caractère rural et à fortes zones éparses situées généralement dans des régions montagneuses, de hautes plaines, steppes désertiques. Ce qui pose le problème de l'éloignement de l'infrastructure scolaire qui reste peu développée dans ces régions, conjugué au problème de transport faible pour le ramassage scolaire dans ces régions surtout en hiver.

Cependant, la corrélation entre l'urbanisation et la scolarisation n'est pas toujours vérifiée, puisque bon nombre de wilayas à taux d'urbanisation faible, ont des taux de scolarisation très élevés.

En définitive, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accélérer le processus des constructions scolaires et donner la chance à toute la population scolarisable d'y accéder.

Résumé

L'accès à l'enseignement n'est pas seulement un droit fondamental reconnu dans de nombreux Etats internationaux, il est aussi un facteur clé du progrès social et contribue à atténuer les différences entre les sexes. L'idée d'assurer l'égalité des chances en matière d'éducation pour tous et toutes a fait un progrès considérable. Actuellement aucun pays n'en conteste plus le bien-fondé et des responsables nationaux s'emploient à le réaliser en mobilisant toutes les ressources disponibles et nécessaires.

L'Algérie accorde à l'enseignement une place privilégiée en lui consacrant une part importante du budget de l'Etat. De ce fait, garçons et filles sont scolarisés, malgré une sous scolarisation affectant plus les filles. Mais elles ont largement amélioré leur situation par rapport aux années quatre vingt.

Cependant, malgré une nette amélioration de la situation de la scolarisation en Algérie, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour que la totalité de la population scolarisable soit en mesure d'être scolarisée ou qu'elle soit.

Mots clefs

Population, population scolarisée, rapport de masculinité, taux d'urbanisation, taux de scolarisation, taux d'analphabétisme, corps enseignant, infrastructures scolaires.

Bibliographie

- Annuaire statistique de l'Algérie, n°19, édition 2001, O.N.S
- Annuaire statistique de l'Algérie, n°22, édition 2006, O.N.S
- Collections Statistiques N°142 Décembre 2008 O.N.S
- GUYOT Jean-luc, Méthodes d'analyses des flux de populations scolaires. Approche démographique. Working paper n°157, Académia 1991
- Kateb Kamel, Ecole, population et société en Algérie, L'Harmattan, Paris, 2005
- O.N.S, RGPH 1966, 1977, 1987, 1998
- O.N.S, Scolarisation et analphabétisme, données statistiques n°111

Tan Goc Châu, Croissance démographique et coûts de l'enseignement dans les pays en voie de développement, UNESCO, Paris, 1972

[http : //www. Mémoire online éducation et croissance économique en Algérie](http://www.Mémoire online éducation et croissance économique en Algérie)

[http : //www. Unesco. Org / éducation / Algérie / rapport](http://www. Unesco. Org / éducation / Algérie / rapport)

[http : //www.oasisfle.com /documents. Réformes du système éducatif algérien](http://www.oasisfle.com /documents. Réformes du système éducatif algérien)

Annexe

Tableau n° 3 : Evolution des effectifs scolarisés selon le sexe de 1980/81 à 2004/2005 Dans le 1^{er} et le 2^{ème} cycle du fondamental.

Année scolaire	Filles	%	Garçons	%	Total	%
1980/81	1307,6	41,9	1811,3	58,1	3118,9	100
1981/82	1338,7	42,1	1840,2	57,9	3178,9	100
1982/83	1375,2	42,4	1866,8	57,6	3242,0	100
1983/84	1422,8	42,6	1913,7	57,3	3336,5	100
1984/85	1469,0	43,0	1945,7	57,0	3414,7	100
1985/86	1516,2	43,4	1965,1	56,4	3481,3	100
1986/87	1599,5	44,0	2035,9	56,0	3635,4	100
1987/88	1682,5	44,3	2119,1	55,7	3801,6	100
1988/89	1741,4	44,5	2170,0	55,5	3911,4	100
1989/90	1798,8	44,7	2228,8	55,3	4027,6	100
1990/91	1878,0	44,8	2311,2	55,2	4189,2	100
1991/92	1965,8	45,1	2391,5	54,9	4357,3	100
1992/93	2011,7	45,3	2424,7	54,7	4436,4	100
1993/94	2061,4	45,6	2453,9	54,4	4515,3	100
1994/95	2086,5	45,8	2462,4	54,2	4548,9	100
1995/96	2129,5	46,1	2488,2	53,9	4617,7	100
1996/97	2164,3	46,3	2510,6	53,7	4674,9	100
1997/98	2193,9	46,5	2525,2	53,5	4719,1	100
1998/99	2229,2	46,6	2549,7	53,4	4778,9	100
1999/2000	2264,3	46,8	2574,2	53,2	4838,5	100
2000/2001	2299,5	46,9	2598,8	53,1	4898,3	100
2001/2002	2334,7	47,1	2623,4	52,9	4958,1	100
2000/200 3	2291,1	47,1	2574,4	52,9	4865,6	100
2003/ 2004	2247,5	47,1	2525,5	52,9	4773,0	100
2004/2005	2049,9	46,9	2311,8	53,0	4361,7	100

Tableau n°4 : Evolution du rapport de masculinité de 1980/81 à 2004/05

Année scolaire	Rapt de masculinité	Année scolaire	Rapt de masculinité
1980/ 81	138,5	1992/ 93	120,5
1981/ 82	137,4	1993/ 94	119,0

1982/ 83	135,7	1994/ 95	118,0
1983/ 84	134,5	1995/ 96	116,8
1984/ 85	132,4	1996/ 97	116,0
1985/ 86	130,9	1997/ 98	115,1
1986/ 87	127,3	1998/ 99	114,4
1987/ 88	125,9	1999/ 2000	113,7
1988/ 89	124,6	2000/ 2001	113,0
1989/ 90	123,9	2001/ 2002	112,4
1990/ 91	123,1	2002/ 2003	112,3
1991/ 92	121,6	2003/ 2004	112,3
		2004/2005	112,7

Tableau n°5 : Taux de scolarisation par sexe dans le 1^{er} et le 2^{ème} cycle du fondamental

Années Scolair	Taux de scolarisation garçons	Taux de scolarisation filles	Taux de scolarisation ensemble
1980/ 1981	88,4	67,3	78,0
1981/ 1982	88,4	67,3	78,0
1982/ 1983	88,8	68,3	78,7
1983/ 1984	89,9	71,1	80,8
1984/ 1985	90,9	72,0	81,7
1985/ 1986	92,3	72,2	82,2
1986/ 1987	93,0	73,5	83,3
1987/ 1988	93,7	76,0	84,8
1988/ 1989	93,4	76,5	85,1
1989/ 1990	93,8	77,2	85,8
1990/ 1991	93,6	77,8	85,9
1991/ 1992	93,6	78,9	86,4
1992/ 1993	93,5	80,0	86,9
1993/ 1994	93,7	81,7	87,8
1994/ 1995	93,8	82,6	88,3
1995/ 1996	92,8	82,7	87,8
1996/1997	91,9	83,5	88,5
1997/ 1998	85,9	80,7	83,0
1998/ 1999	90,4	84,3	87,4
1999/ 2000	89,0	83,8	86,5

Tableau n°6 : Taux d'urbanisation 1998 et taux de scolarisation par sexe et par wilaya en 1998 et 2008

Wilaya	Taux d'urbanisation 1998	Taux de scolarisation sexe M 1998 %	Taux de scolarisation sexe F 1998 %	Taux de scolarisation sexe masculin 2008 %	Taux de scolarisation sexe féminin 2008 %	Taux de scolarisation ensemble 1998 %	Taux de scolarisation ensemble 2008 %
Adrar	24,1	81,94	71,24	90,4	87,5	76,75	89
Chlef	41,27	79,79	71,84	92,7	90,4	75,88	91,6
Laghouat	54,21	80,13	75,81	86,8	85,3	78	86,1
Oum el bouaghi	66,82	84,16	78,78	91,5	89,8	81,53	90,7
Batna	56,19	84,87	79,15	92,4	91,2	82,07	91,8
Bejaia	39,31	91,61	88,08	94,4	94,4	89,88	94,4
Biskra	57,87	82,59	78,21	88,7	87,8	80,44	88,3
Bechar	76,45	92,11	90,38	95,7	95,4	91,25	95,6
Blida	72,8	84,85	84,37	93,1	94,1	84,61	93,6
Bouira	28,99	86,46	81,6	93,2	93,1	84,08	93,1
Tamanrasset	67,29	76,41	67,75	82,5	76,5	72,2	79,6
Tebessa	66,49	83,32	73,83	93	89,1	78,68	91
Tlemcen	58,58	86,92	82,91	93,6	92	84,94	92,8
Tiaret	65,89	79,52	74,6	90,5	88,7	77,1	89,1
Tizi ouzou	35,4	90,75	89,78	93,5	94,7	90,28	94,1
Alger	90,67	90,39	91,03	92,4	93,6	90,7	93
Djefa	62,29	65,42	60,6	79,7	78	63,1	78,9
Jijel	45,17	87,3	82,22	94,6	94,9	84,8	94,7
Setif	39,27	86,59	80,49	92,7	91,5	83,6	92,1
Saida	68,48	82,43	77,07	92,8	91	78,81	91,9
Skikda	52,14	85,96	81,94	94,3	94,2	83,98	94,2
Sidi bel abbes	68,15	86,97	84,42	93	91,5	85,72	92,2
Annaba	80,87	89,42	89,61	94,3	95,2	89,51	94,7
Guelma	56,8	88,24	85,94	95	95	87,11	95
Constantine	87,13	90,28	90,32	93,7	94,5	90,3	94,1
Médéa	39,75	78,97	71,55	91,9	91,2	75,33	91,5
Mostaganem	35,01	81,6	68,5	90,1	84,1	75,12	87,2
Msila	51,36	79,74	74,34	89,9	88,2	77,09	89
Mascara	52,21	80,94	74,2	90,6	86,4	77,61	88,5

Ouargla	75,09	85,13	81,75	91,9	91,5	83,47	91,7
Oran	87,69	87,87	87	91,6	92	87,44	91,8
El bayadh	55	82,24	78,75	90,9	89,2	80,54	90
Illizi	36,94	77,16	67,22	87,4	82	72,45	84,8
Bordj							
bouaridj	45,4	88,03	81,34	93,9	92,6	84,75	93,3
Boumerdes	47,02	84,87	84,74	91,3	92,8	84,81	92
Ettarf	51,64	88,55	86,5	94	93,6	87,54	93,8
Tindouf	92,27	84,23	83,65	88,5	87,8	83,95	88,1
Tissemsilt	45,63	79,99	67,16	93	90,9	73,69	92
Eloued	62,58	83,62	79,16	89	88,3	81,43	88,7
Khenchela	57,45	81,21	72,89	90,9	89,5	77,16	90,2
Soukahras	52,12	84,23	77,76	92,6	90,1	81,05	91,4
Tipaza	53,73	83,96	81,66	92,6	92,5	82,82	92,6
Mila	42,84	86,01	81,49	93,6	93	83,79	93,3
Ain Defla	42,55	79,77	71,28	92,5	90,8	75,6	91,7
Naama	72,85	86,71	83,59	88,6	84,6	85,17	86,7
Ain							
Temouchent	63	85,02	83,68	92	92	84,36	92
Ghardhaia	91,97	84,13	82,48	92,5	92,6	83,32	92,6
Relizane	46,25	80,69	70,46	91,3	87,6	75,65	89,5
Algérie	58,3	84,42	79,93	91,6	90,6	82,21	91,1

Tableau n°7 : Evolution du taux d’analphabétisme par sexe aux différents recensements

Recensements	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
1966	62,30	85,40	73,85
1977	46,60	72,60	59,6
1987	30,75	56,66	43,71
1998	23,65	40,27	31,96
2008	15,5	28,9	22,1

Tableau n° 8 : Evolution du nombre des enseignants de 1980/81 à 2003/04 ainsi que le rapport Élève / enseignant

Année scolaire	Enseignants	Elèves	Elèves / enseignants
1980/ 1981	88.48	3118.9	35.25
1981/1982	94.22	3178.9	33.74

1982/1983	100.25	3242.0	32.34
1983/1984	109.17	3336.5	30.56
1984/1985	115.24	3414.7	29.63
1985/1986	125.04	3481.3	27.84
1986/1987	133.25	3635.4	27.28
1987/1988	139.88	3801.6	27.18
1988/1989	144.74	3911.4	27.02
1989/1990	144.95	4027.6	27.79
1990/1991	151.26	4189.2	27.69
1991/1992	154.69	4357.3	28.17
1992/1993	153.79	4436.4	27.85
1993/1994	164.98	4515.3	27.35
1994/1995	168.05	4548.9	27.07
1995/1996	169.01	4617.7	27.32
1996/1997	170.95	4674.9	27.35
1997/1998	172.03	4719.1	27.31
1998/1999	173.40	4778.9	27,55
1999/2000	174.20	4838.5	27,77
2000/2001	174.55	4898.3	28,01
2001/2002	174.60	4958.1	28,39
2002/2003	174.72	4865.6	27,85
2003/2004	174.77	4773.0	27.31

Tableau n° 9: Evolution de l'infrastructure scolaire de 1980/81 à 2003/04 et le rapport élèves/salles de classes

Années scolaires	Salles de classes	Rapport élèves/salle de classes
1980/81	56 160	55,54
1981/82	59 029	53,85
1982/83	62 627	51,77
1983/84	66 805	49,94
1984/85	70 428	48,48
1985/86	74 361	46,82
1986/87	78 264	46,45
1987/88	81 511	46,64
1988/89	85 723	45,63
1989/90	90 440	44,53
1990/91	94 177	44,48
1991/92	97 449	44,71

1992/93	101 103	43,88
1993/94	106 389	42,44
1994/95	109 656	41,48
1995/96	113 452	40,70
1996/97	116 778	40,03
1997/98	117081	37,41
1998/99	119490	39,99
1999/00	121015	39,98
2000/01	122867	39,86
2001/02	125137	39,62
2002/03	126125	38,57
2003/04	127 574	37,41